



**Saint-Charles-de-Bellechasse**

## Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames,  
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées, des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élus ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

Ici, j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui ont choisi de s'établir à Saint-Charles; souhaitons que nous puissions poursuivre encore sur cette erre d'aller pour le résidentiel. Nous aimerions aussi que des commerces puissent nous approcher pour développer le long de la route 279.

### ANNÉE FINANCIÈRE 2013

Le rapport financier pour l'année 2013, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 5 126 448\$, de charges de 3 567 038\$ et de remboursements en capital de 142 398\$. Afin de réaliser le plan d'action de la politique familiale, nous avons créé une réserve financière de 25 000\$. Des modifications au règlement de lotissement obligent le requérant à payer une contribution financière afin d'aider la municipalité à établir, agrandir et aménager des parcs ou des terrains de jeux, lesquelles ont permis à la municipalité d'amasser plus de 4000\$ en 2013. Par ailleurs, nous avons versé un montant de 20 000\$ à la réserve assainissement afin de pourvoir aux dépenses de vidanges de boues à venir.

Au total, les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2013 étaient donc les suivants :

- Surplus affecté « assainissement » : 59 500 \$;
- Réserve « Développement domiciliaire » : 140 000 \$;
- Réserve « Aqueduc Eau potable » : 361 100 \$;
- Réserve « Loisirs aréna » : 35 000 \$;
- Réserve « Politique familiale » : 25 000 \$;
- Fonds de roulement disponible : 150 000 \$;
- Contribution pour fins de parc : 4188 \$;
- Surplus non affecté : 818 026 \$;

## ANNÉE FINANCIÈRE 2014

Au cours de la présente année, en plus des opérations courantes, nous avons réalisé les projets suivants :

- Réfection de l'avenue Solange;
- Ajout d'éclairage dans le développement 279;
- Achat d'un chargeur pour le Service des travaux publics;
- Remplacement d'ordinateurs et de licences WINDOWS;
- Réfection de la rue de l'Église;
- Aménagement du parc de la citerne;
- Réfection des salles de bain à l'aréna.

Ce printemps, la municipalité a également eu à transporter plus de 5 500 000 litres d'eau pour assurer l'approvisionnement en eau potable de la municipalité. Je tiens à remercier chaleureusement le service de sécurité incendie de Saint-Charles qui a travaillé nuit et jour pendant plusieurs jours à la réalisation de ce mandat.

Finalement, pour ce qui est des prévisions de fin d'année, nous devrions dégager un léger surplus.

### CONTRATS DE 2014

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis mon dernier rapport qui dépassent la somme de 25 000\$ ainsi que les contrats de plus de 2 000\$ qui totalisent plus de 25 000\$.

#### CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Les Entreprises Lévisiennes	Travaux d'asphaltage	157358,00\$
Construction B.M.Q.	Construction bordure de rue	43863,00\$
SIGMA Équipement	Achat du chargeur	189152,00\$
Réal Huot	Fourniture matériel d'aqueduc et d'égout	63169,00\$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	65751,00\$

#### CONTRATS DE PLUS DE 2000\$ AVEC UN TOTAL SUPÉRIEUR À 25 000\$

COMPAGNIE	OBJET	MONTANT
Lajoie Paysagistes	Aménagement paysager	31982,00\$
Allen Entrepreneur général	Mise aux normes eau potable	248485,68\$
Entreprises Elite Canada Inc.	Rénovation salle de bain Aréna	53008,48\$
Réal Huot	Fourniture matériel d'aqueduc et d'égout	31250,90\$

## RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement des élus pour l'année 2014 est le suivant :

	<b>Maire</b>	<b>Conseillers</b>
Rémunération	10 779 \$	3 592 \$
Allocation de dépenses	5 389 \$	1 796\$

Le Conseil des maires de la MRC de Bellechasse a fixé la rémunération de ses membres pour 2014 à 105,82\$ par réunion qui a lieu généralement une fois par mois. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses de 52,91\$.

Les maires de la MRC reçoivent également une rémunération de 79,38\$ par réunion des comités auxquelles ils participent à laquelle s'ajoute une allocation de 39,69\$. Je siège sur les comités suivants :

- Conseil d'administration du Centre local de développement;
- Comité de la Ruralité;
- Comité des institutions financières;
- Comité Santé et Services sociaux.

Ces comités auront nécessité la tenue de 4 réunions cette année.

## ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Les membres du conseil feront l'étude du budget au cours des prochaines semaines et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année.

Nous prévoyons continuer notre programme d'infrastructures. Nos interventions seront plus ciblées tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers.

Le réaménagement du parc Dion devra faire partie des priorités à venir, la contribution aux fins de parc pourra servir pour assumer une partie de la facture liée à la réalisation de ces travaux.

Nous devons réaliser des travaux de réfection aux infrastructures de loisirs, notamment à l'aréna et à la piscine.

Nous continuons nos démarches, entreprises en 2013, concernant l'exclusion de la zone agricole du secteur à l'est de la route 279 pour de futurs développements résidentiels, commerciaux et industriels. Une prochaine phase est prévue dès le printemps 2015.

Nous poursuivons nos efforts de renouvellement de la flotte de véhicules municipaux avec le remplacement du véhicule outil et d'un chasse-neige.

N'oublions pas également la reconstruction complète du rang de l'Hétrière Ouest qui devrait s'échelonner sur plusieurs années, ainsi que l'ajout d'une couche d'usure et des ponceaux à réparer sur le rang Sud-Est.

Le revêtement extérieur de l'Hôtel de Ville devra être rafraîchi l'an prochain. Des travaux d'amélioration de la ventilation sont également à prévoir afin d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment.

Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable.

## **ADOPTION DU BUDGET 2015**

Le budget pour l'année 2015 sera adopté lors d'une réunion du conseil municipal qui se tiendra le 22 décembre 2014, à 20 h, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement.

Le maire,  
Dominic Roy